



Commission
européenne



© Shutterstock, 2022



Enseignement, formation
et apprentissage tout
au long de la vie

Enseignement et formation professionnels

Des compétences pour aujourd'hui
et pour demain

Emploi, affaires
sociales et
inclusion

Ce document ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission européenne.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2022

© Union européenne, 2022



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

PDF	ISBN 978-92-76-43587-7	doi:10.2767/115575	KE-06-21-179-FR-N
HTML	ISBN 978-92-76-43564-8	doi:10.2767/649687	KE-06-21-179-FR-Q



Enseignement, formation
et apprentissage tout
au long de la vie

Enseignement et formation professionnels

Des compétences pour aujourd'hui
et pour demain

Contenu

Avant-propos.....	6
Une introduction à l'enseignement et à la formation professionnels	8
Les avantages de l'enseignement et de la formation professionnels.....	10
Graphique 1: Taux d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement général (20-34 ans).....	10
L'évolution de l'enseignement et de la formation professionnels	11
Graphique 2: Pourcentage d'apprenants de l'enseignement secondaire de deuxième cycle inscrits dans l'enseignement et la formation professionnels secondaires de deuxième cycle, 2017–2019.....	11
La vision de l'UE pour l'enseignement et la formation professionnels.....	12
Un bref aperçu de la politique de l'UE en matière d'enseignement et de formation professionnels	13
Une nouvelle approche globale de l'enseignement et de la formation professionnels.....	15
Encourager la réforme en Europe	16
Principes pour des réformes au niveau national.....	17
Engagements concrets au niveau national.....	19
Actions et initiatives pour soutenir les États membres	20
Centres d'excellence professionnelle (CEP)	21
Compétences «vertes» et numériques.....	21
Une meilleure aide à l'apprentissage	22
Semaine européenne des compétences professionnelles (VET Week).....	22
Profils professionnels de base européens.....	22
Examens par les pairs de l'assurance de la qualité au niveau du système de l'enseignement et de la formation professionnels.....	22
Micro-certifications	22
Financement.....	23
Annexe	24



**1**

Avant-propos

L'Europe connaît actuellement une période de transition. Les transformations écologique et numérique sont essentielles à un avenir durable et comportent leur lot d'opportunités et de défis. Nous voulons également sortir plus forts de la pandémie de COVID-19, en tirant parti de cette période de transition pour créer de nouvelles opportunités et des emplois afin de stimuler la relance de l'Europe.



Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux

© Union européenne

Face à l'évolution des industries et des métiers, les besoins des employeurs et les exigences imposées aux travailleurs devront également être revus. L'enseignement et la formation professionnels (EFP) de haute qualité ont un rôle clé à jouer pour équiper les personnes des compétences nécessaires pour relever les défis socio-économiques et s'épanouir dans leurs vies personnelle et professionnelle. Ce point s'applique aussi bien aux jeunes, que l'EFP aide à intégrer le marché du travail après l'enseignement obligatoire, qu'aux adultes en quête de perfectionnement ou de reconversion pour s'adapter au monde du travail qui ne cesse d'évoluer.

L'Union européenne (UE) a longtemps montré la voie à suivre en investissant dans l'EFP et en assurant sa promotion. Publiée en 2020, la recommandation du Conseil en matière d'EFP en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience expose la vision globale de l'UE pour l'avenir de l'EFP. Notre objectif consiste à faire de l'EFP une option attractive et de haute qualité pour tous les apprenants.

Alors que la Commission montre la voie à suivre en proposant un large éventail d'initiatives politiques, d'outils d'aide et de mécanismes de financement au niveau européen, il appartient aux États membres de les concrétiser. Les États membres ont

déjà approuvé des actions concrètes qu'ils se sont engagés à mettre en œuvre suite à la déclaration d'Osnabrück. Le moment est venu d'entreprendre ces réformes et de réaliser notre vision commune pour l'EFP en Europe.

Je suis ravi de rédiger l'avant-propos de cette brochure, qui expose notre vision pour l'EFP et l'aide proposée aux États membres dans le cadre de ce processus. J'encourage vivement les États membres à tirer parti de ces outils afin de renforcer et de moderniser leurs systèmes d'EFP, qui profiteront à toutes les parties prenantes de l'EFP – et, en définitive, aux apprenants – dans toute l'Europe.

Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux



2

Une introduction à l'enseignement et à la formation professionnels

Tout le monde en Europe devrait pouvoir accéder à l'enseignement, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, que ce soit dans une grande ville ou dans une zone rurale éloignée. La [charte des droits fondamentaux de l'UE](#) reconnaît l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle et continue comme un droit fondamental.

Le [premier principe du socle européen des droits sociaux](#) est le droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, tandis que le quatrième principe, sur le soutien actif à l'emploi, souligne également que toute personne a le droit à une éducation et une formation continues, et à une aide afin d'améliorer ses perspectives d'emploi.

Ces droits visent à garantir que chaque personne puisse participer pleinement à la société, à réussir sa transition vers le marché du travail, et à s'épanouir dans sa carrière et sa vie. Les employeurs ont également besoin de travailleurs dotés des bonnes compétences pour les emplois d'aujourd'hui et de demain, afin de soutenir les transitions écologique et numérique de l'Europe ainsi que sa relance suite à la pandémie de COVID-19.

Les compétences sont au cœur des efforts de l'UE pour faire de cette vision une réalité. Grâce à des initiatives comme la [stratégie européenne en matière de compétences](#), l'[espace européen de l'éducation](#) et le [plan d'action en matière d'éducation numérique](#), l'UE met tout en œuvre pour développer de meilleures compétences et instaurer des systèmes d'éducation et de formation résilients et tournés vers l'avenir adaptés à l'ère du numérique.

L'**enseignement et la formation professionnels (EFP)** sont essentiels à ce processus, comme le souligne la [recommandation du Conseil en matière d'EFP en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience](#), adoptée en novembre 2020. En outre, les États membres de l'UE et plusieurs autres pays ont approuvé la [déclaration d'Osnabrück](#), qui marque leur engagement à mettre en œuvre des mesures concrètes afin de développer l'EFP en Europe d'ici 2025.



Que sont l'enseignement et la formation professionnels?

La recommandation du Conseil définit «l'enseignement et la formation professionnels» comme «l'enseignement et la formation visant à doter les jeunes et les adultes des connaissances, des aptitudes et des compétences requises pour des professions spécifiques ou, plus largement, sur le marché du travail». Une telle formation peut être dispensée dans des cadres formels et non formels, et à tous les niveaux du [cadre européen des certifications \(CEC\)](#). L'EFP est le secteur de l'éducation et de la formation le plus proche du marché du travail. Cette forme personnalisée d'éducation et de formation est extrêmement importante et efficace, car elle enseigne les compétences qui préparent les travailleurs à des carrières et des professions précises, tout en dispensant également des compétences transversales précieuses et en répondant efficacement aux besoins économiques.

Cette brochure résume la vision globale de l'UE pour l'avenir de l'EFP ainsi que les démarches qu'elle a entreprises avec les États membres afin de la concrétiser. Elle s'intéresse à l'importance des réformes de l'EFP au niveau national et à leurs principes fondamentaux, et présente des initiatives clés qui ouvrent la voie au niveau européen.

Si vous êtes une **partie prenante de l'EFP** – comme une autorité nationale ou régionale, un praticien, un directeur d'école ou un enseignant, un formateur ou un centre de formation, un

service de l'emploi, ou un directeur des ressources humaines – cette publication constitue une lecture indispensable sur les principales réformes et initiatives entreprises au niveau européen et sur une éventuelle aide financière disponible.

Si vous êtes un **apprenant de l'EFP**, vous pouvez également lire cette brochure pour en savoir plus sur l'EFP et ses avantages. Elle vous permettra de comprendre comment l'UE et ses États membres vous aident dans votre développement personnel et professionnel tout au long de votre carrière.

Les avantages de l'enseignement et de la formation professionnels

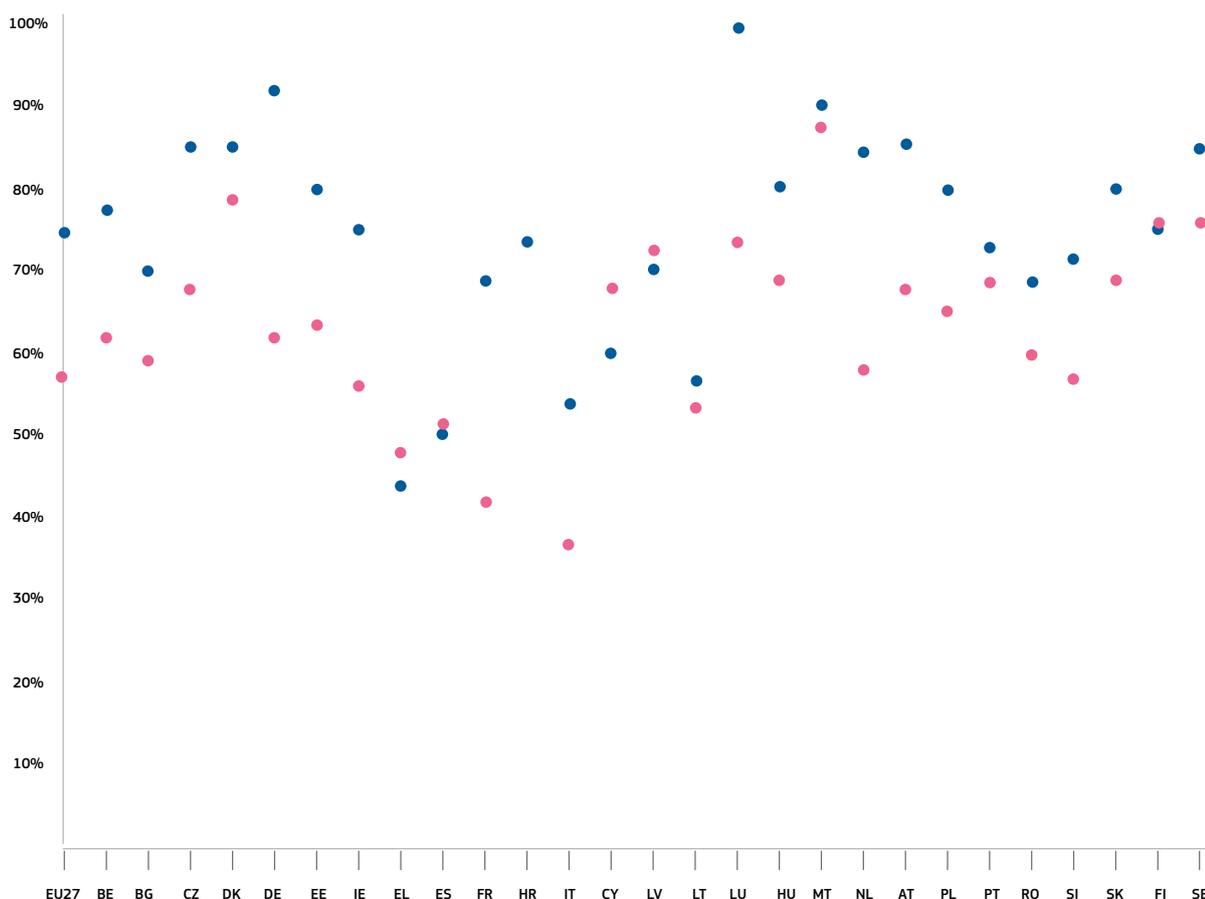
Aussi bien les jeunes qui commencent leur carrière que les adultes en quête de perfectionnement ou de reconversion peuvent bénéficier de l'EFPP qui les dote de compétences utiles à leur développement personnel et professionnel:

- l'EFPP prépare les jeunes à réussir leur entrée dans la vie professionnelle;
- il aide les travailleurs à continuellement perfectionner leurs compétences;
- il leur permet de s'adapter aux nouvelles exigences du monde du travail ou à négocier des changements d'emploi;
- il aide les chômeurs à acquérir les compétences nécessaires pour revenir sur le marché du travail;
- plus généralement, il autonomise les apprenants avec les connaissances, les compétences et les caractéristiques pour prospérer dans leur développement professionnel, social et personnel.

À travers l'UE, les jeunes diplômés des programmes d'EFPP (au niveau secondaire de deuxième cycle et post-secondaire) ont tendance à être considérablement plus aptes au travail que les jeunes diplômés de l'enseignement général, comme le montrent les données du Graphique 1 et de l'annexe. Selon Eurostat, le taux d'emploi des diplômés de l'EFPP âgés entre 20 et 34 ans s'élevait à 76,1 % en 2020, contre seulement 58,3 % pour les diplômés de l'enseignement général du même âge. Cette tendance s'observait également dans chaque pays, alors que 20 États membres présentaient des taux d'emploi plus élevés parmi les jeunes diplômés de l'EFPP, contre seulement cinq qui enregistraient des taux plus élevés parmi les diplômés de l'enseignement général. Ces statistiques démontrent l'efficacité des programmes d'EFPP à dispenser des compétences qui rendent les apprenants plus aptes au travail et qui les préparent à entrer sur le marché du travail.

Graphique 1: Taux d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement général (20-34 ans)

Source: Eurostat (EU-LFS, 2020)



● Jeunes diplômés de l'EFPP¹

● Jeunes diplômés de l'enseignement général²

¹ Les données pour le Luxembourg (LU) n'étaient pas disponibles pour 2020 au moment de la publication, c'est pourquoi le graphique présente les chiffres pour 2019.

² Les données pour la Croatie (HR) n'étaient pas disponibles au moment de la publication

L'évolution de l'enseignement et de la formation professionnels

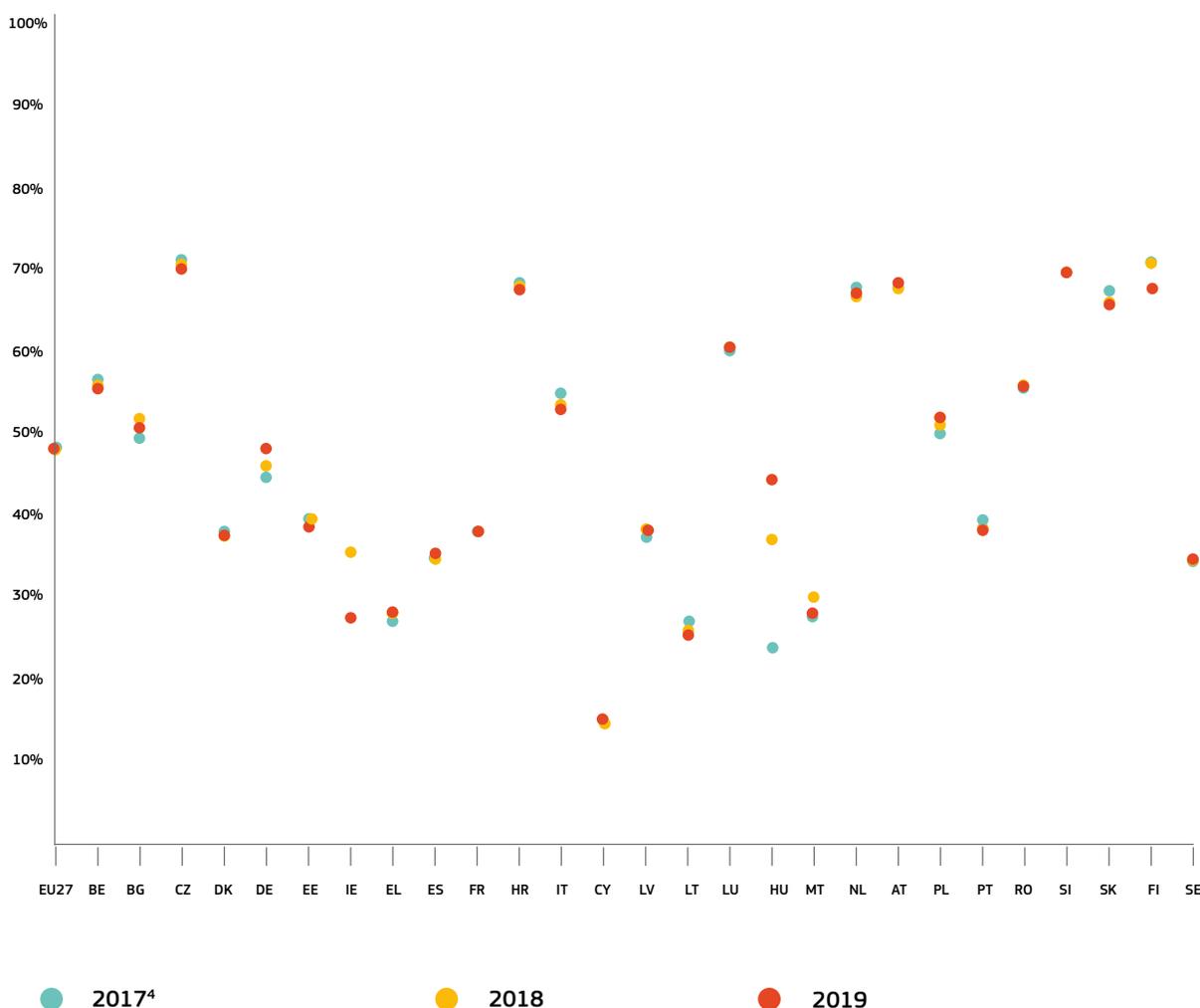
Traditionnellement, les programmes d'EFP sont considérés comme une manière de préparer les personnes à occuper des emplois dans des professions moyennement spécialisées. Même si de telles professions peuvent être sur le déclin, elles continuent à représenter la majorité des emplois actuellement disponibles sur le marché du travail. Toutefois, le besoin en travailleurs hautement qualifiés a également contribué à relever le niveau des qualifications de l'EFP. En tenant compte de ces données – et des avantages de l'approche très personnalisée de l'EFP vis-à-vis de l'éducation et de la formation – l'EFP ne devrait plus être considéré comme ciblant uniquement les professions moyennement spécialisées. L'EFP peut répondre aux besoins des apprenants de tous les âges en quête d'un large éventail de professions à différents niveaux de compétences.

L'EFP joue déjà un rôle prépondérant dans le paysage européen de l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Environ la moitié (48,4 %) de tous les apprenants de l'enseignement secondaire de deuxième cycle sont inscrits dans des programmes d'EFP. Les chiffres globaux de la participation varient considérablement entre les États membres, de 70,8 % en Slovaquie et 70,5 % en Tchéquie, à seulement 26,1 % en Lituanie et 16,9 % à Chypre. Entre 2017 et 2019, le pourcentage de cette participation a augmenté dans près de la moitié des États membres de l'UE, tandis qu'il diminuait dans l'autre moitié, révélant d'infimes différences dans les tendances entre les États membres.³ Les chiffres pour tous les États membres sont présentés dans le Graphique 2 et figurent à l'annexe sous la forme d'un tableau.

³ Il est important de noter que les données les plus récentes disponibles datent de 2019 et ne reflètent donc pas encore l'impact éventuel de la pandémie de COVID-19.

Graphique 2: Pourcentage d'apprenants de l'enseignement secondaire de deuxième cycle inscrits dans l'enseignement et la formation professionnels secondaires de deuxième cycle, 2017–2019

Source: Eurostat (UOE, 2019)



⁴ Les données pour l'Irlande (IE) ne sont pas disponibles pour 2017



La vision de l'UE pour l'enseignement et la formation professionnels

De solides politiques de formation professionnelle sont essentielles pour promouvoir une main-d'œuvre qualifiée, formée et susceptible de s'adapter, ainsi que des marchés du travail aptes à réagir rapidement à l'évolution de l'économie. L'UE a mis en place les bases pour soutenir le paysage de l'EFP en Europe grâce à une série d'initiatives, y compris des principes et objectifs clés pour l'avenir de l'EFP.

Un bref aperçu de la politique de l'UE en matière d'enseignement et de formation professionnels

Les politiques de l'UE ont longtemps promu et renforcé l'EFP en Europe. En 1963 déjà, l'UE avait défini des principes généraux visant à mettre en œuvre une politique commune en matière de formation professionnelle et avait instauré le comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP). Depuis le début du XXI^e siècle, la politique de l'UE cible essentiellement l'EFP, notamment suite au lancement de sa stratégie pour une coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels en 2002 (le «processus de Copenhague»). Des outils clés comme [Europass](#) et le [CEC](#) ont ensuite été introduits pour améliorer la transparence des compétences et des certifications. Des programmes de financement phares comme le [Fonds social européen Plus \(FSE+\)](#) et [Erasmus+](#) soutiennent l'enseignement, la formation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

Suite à la crise financière, la politique de l'UE a cherché à investir davantage dans un EFP de haute qualité afin de stimuler une croissance intelligente, durable et inclusive, et ainsi lutter contre les taux de chômage élevés des jeunes. Elle a mis davantage l'accent sur la promotion de l'apprentissage en milieu professionnel, l'assurance de la qualité, un meilleur accès à l'EFP, le renforcement des compétences clés, et le développement professionnel des formateurs d'EFP. Une initiative clé dans ce contexte est la [garantie pour la jeunesse](#), qui recourt à l'EFP pour faciliter la transition des jeunes vers le marché du travail depuis 2013. Plus récemment, le [plan de coopération sectorielle](#) en matière de compétences entend combler les lacunes sectorielles de compétences, y compris par le développement de programmes et de certifications d'EFP. La [classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions \(ESCO\)](#) contribue quant à elle à améliorer les classifications multilingues des compétences et des certifications.



Les principaux organes de gouvernance de l'UE pour la coopération dans l'enseignement et la formation professionnels

Les États membres, les partenaires sociaux et la Commission discutent d'initiatives liées à l'EFP lors des réunions du **comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP)** et des **directeurs généraux pour l'EFP (DGVT)**.

Depuis 1963, le CCFP assiste l'UE dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'EFP. En pratique, le CCFP couvre le domaine plus large de l'EFP et de l'apprentissage des adultes, signe que les politiques d'EFP sont généralement intégrées aux systèmes d'éducation et de formation plus larges.

Les réunions des DGVT regroupent des représentants de haut niveau des ministères chargés de l'EFP issus de 35 pays, ainsi que les partenaires sociaux européens. Les DGVT s'entretiennent régulièrement sur les politiques stratégiques de l'EFP et des réformes nationales dans ce domaine, et jouent un rôle prospectif dans l'orientation de la coopération européenne en matière d'EFP.

Depuis 2002, les réunions des DGVT contribuent à améliorer la coopération dans le domaine de l'EFP entre les États membres, les pays candidats à l'adhésion, les pays de l'Association européenne de libre-échange/Espace économique européen, et les partenaires sociaux européens dans le cadre du **processus de Copenhague**. Il s'agit d'un processus volontaire entrepris par les pays dans le but d'améliorer la performance, la qualité et l'attractivité de l'EFP en Europe.



Agences de l'UE soutenant la coopération dans l'enseignement et la formation professionnels

Le [Cedefop](#), le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, soutient la coopération en matière d'EFPP et contribue à l'évolution du programme politique depuis son lancement en 1975. Le Cedefop collabore avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux de l'UE pour contribuer à développer, promouvoir et mettre en œuvre les politiques en matière d'EFPP, de compétences et de certifications.

Le Cedefop fournit des informations, des recherches, des analyses et des données au croisement de l'EFPP et du marché du travail. Ses travaux couvrent: les systèmes d'EFPP; les apprentissages; l'EFPP et les voies de perfectionnement pour les adultes; des conseils, la validation de la formation et du financement de l'EFPP; les certifications et les cadres de certifications; les enseignants et les formateurs; la veille stratégique sur les besoins en compétences et le futur du travail, en mettant l'accent sur les compétences «vertes» et la numérisation. En tant que plateforme destinée aux décideurs politiques, partenaires sociaux, chercheurs, experts et autres acteurs de l'EFPP et du marché du travail, le Cedefop encourage le partage de connaissances et le bilan des politiques menées. Elle joue un rôle clé dans la surveillance de la mise en œuvre des priorités et des actions définies dans la recommandation du Conseil en matière d'EFPP et la déclaration d'Osnabrück.

La [Fondation européenne pour la formation \(ETF\)](#) aide les pays voisins à réformer leurs systèmes d'enseignement, de formation et de marché du travail. Avec plus de 25 ans d'expérience, l'ETF collabore étroitement avec les gouvernements, les entreprises et les partenaires sociaux au niveau européen afin d'exploiter au maximum les aptitudes et les compétences des citoyens. L'ETF soutient actuellement le développement humain dans 29 pays limitrophes de l'UE. Elle vise à promouvoir la mobilité et l'inclusion sociales, à réformer les systèmes d'éducation et de formation, et à équilibrer les systèmes avec les besoins du marché du travail.

La stratégie européenne en matière de compétences 2020 a fixé des objectifs quantitatifs pour le perfectionnement (améliorer des compétences existantes) et la reconversion (former à de nouvelles compétences) sur une période de cinq ans. Les 12 actions de la stratégie visent à encourager la collaboration entre les États membres, les entreprises et les partenaires sociaux afin d'encourager les citoyens à se lancer dans un apprentissage tout au long de la vie, et à utiliser le budget de l'UE comme catalyseur pour débloquer des investissements publics et privés dans les compétences. La stratégie fonctionne en synergie avec l'espace européen de l'éducation et le plan d'action en matière d'éducation numérique pour améliorer les compétences numériques, et créer un espace européen global pour l'apprentissage qui profite à tous les apprenants, enseignants et établissements.

Le [pacte pour les compétences](#) est la première des actions phares au titre de la stratégie européenne en matière de compétences, et il invite les organisations publiques et privées à unir leurs forces et à prendre des mesures concrètes pour aider les citoyens européens à perfectionner leurs compétences ou à se reconvertir. La stratégie européenne en matière de compétences a également annoncé une initiative sur les comptes de formation individuels, avec l'objectif de faciliter l'accès à la formation pour les adultes en âge de travailler et les autonomiser afin qu'ils puissent gérer avec succès leurs transitions sur le marché du travail.



L'enseignement et la formation professionnels dans le contexte politique européen plus large

L'enseignement, la formation et les compétences sont au cœur de la politique de l'UE. Le pacte vert pour l'Europe, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, le plan d'action pour une économie circulaire, et la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité soulignent tous le rôle important joué par les compétences et la formation afin de soutenir la croissance durable et la transition vers une économie verte. La stratégie axée sur les PME pour une Europe durable et numérique insiste sur l'importance des compétences pour les entreprises, tandis que la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020–2025 souligne le rôle des compétences pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et parvenir à une égalité entre les sexes dans de nombreuses professions. NextGenerationEU, le plan élaboré pour sortir l'UE de la pandémie de COVID-19, prévoit également un financement spécial en faveur de l'EFPP dans le cadre de son objectif visant à rendre l'Europe et son économie plus écologiques, plus numériques et plus fortes que jamais.

Une nouvelle approche globale de l'enseignement et de la formation professionnels

La recommandation du Conseil en matière d'EFPP en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience définit des principes fondamentaux pour garantir que l'EFPP fournisse des opportunités d'apprentissage de qualité aux jeunes et aux adultes. La recommandation met particulièrement l'accent sur une flexibilité accrue, davantage d'opportunités pour la formation et les apprentissages en milieu professionnel, et une meilleure assurance de la qualité.

Inspirée par [l'avis du CCFP de 2018](#) sur l'avenir de l'enseignement et de la formation professionnels après 2020, la recommandation du Conseil propose une vision pour une politique de l'EFPP qui:

- dote les jeunes et les adultes des connaissances, des compétences et des aptitudes nécessaires pour s'épanouir sur un marché du travail et au sein d'une société en mutation, pour gérer la relance et les transitions justes vers une économie verte et numérique, en période de changement démographique et à travers tous les cycles économiques;
- favorise l'inclusion et l'égalité des chances et contribue à la résilience, à l'équité sociale et à la prospérité pour tous;
- promeut les systèmes européens d'EFPP sur le plan international afin qu'ils soient reconnus comme une référence mondiale pour les apprenants des filières professionnelles.

La recommandation fixe également les objectifs suivant au niveau européen, qu'elle entend atteindre d'ici 2025:

- au moins **82 %** des diplômés de l'EFPP occupent un emploi;
- **60 %** des jeunes diplômés de l'EFPP bénéficient d'un apprentissage en milieu professionnel au cours de leurs études;
- **8 %** des étudiants de l'EFPP entreprennent un apprentissage à l'étranger.

Le premier et le troisième objectifs s'appuient sur les critères de référence 2020 dans le domaine de l'enseignement et de la formation sur l'employabilité et la mobilité des diplômés dans l'EFPP, tandis que le deuxième s'inspire de la [recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité](#) de mars 2018.



Encourager la réforme en Europe

Les États membres se sont engagés à collaborer avec les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes pertinentes pour mettre en œuvre des réformes de l'EFP au niveau national, qui sont essentielles pour concrétiser la vision pour l'EFP.

Principes pour des réformes au niveau national

Les réformes devraient reposer sur les principes suivants qui affirment que l'EFP devrait...

- **Pouvoir s'adapter à l'évolution du marché du travail:** Les États membres devraient mettre en place des cadres et des mesures appropriés pour garantir que l'EFP offre un panachage équilibré de compétences et réponde rapidement à l'évolution des exigences du marché du travail (grâce à des mécanismes d'anticipation des compétences, par exemple). La formation et les apprentissages en milieu professionnel, en particulier, constituent des approches efficaces pour garantir la pertinence de l'EFP dans le marché du travail.
- **Être centré sur la flexibilité et les possibilités de progression:** Les États membres devraient veiller à ce que les programmes d'EFP soient personnalisés et centrés sur l'apprenant. Cela permet d'atteindre une forte participation et de susciter l'intérêt pour les voies de l'EFP, menant à une meilleure employabilité. Les certifications professionnelles devraient être ventilées en plus petites unités et en acquis d'apprentissage pertinents, permettant au contenu d'être mis à jour de manière flexible et personnalisée pour refléter les besoins individuels.
- **Être un vecteur d'innovation et de croissance:** L'EFP devrait s'intégrer à des stratégies économiques, industrielles et d'innovation, y compris celles liées à la relance et aux transitions écologique et numérique. Les établissements d'EFP devraient disposer d'infrastructures de pointe et de stratégies de numérisation, et la formation d'EFP devrait être adaptée et étendue pour favoriser l'apprentissage des compétences entrepreneuriales, numériques et «vertes», en particulier pour les adultes. Cela devrait contribuer à préparer l'Europe aux transitions écologique et numérique, et soutenir les professions les plus demandées.
- **Constituer une option attractive, reposant sur une offre de formation et de compétences moderne et numérisée:** Les États membres devraient rendre l'EFP plus attrayante grâce à l'innovation et la modernisation, notamment en termes de nouveaux environnements d'apprentissage, d'outils, et de méthodes d'enseignement, en mettant particulièrement l'accent sur la numérisation. Les systèmes d'éducation et de formation devraient permettre d'établir des voies verticales et horizontales entre l'EFP, l'enseignement scolaire général, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes.
- **Favoriser l'égalité des chances:** Les programmes d'EFP devraient être inclusifs et accessibles aux groupes vulnérables, comme les personnes handicapées, les personnes dépourvues de formation ou de qualifications, les minorités, les personnes issues de l'immigration, et les personnes moins favorisées en raison de leur situation socio-économique ou de la région dans laquelle elles vivent. Des mesures ciblées et des formations modulables préviennent la sortie précoce du système d'éducation et de formation et soutiennent le passage de la scolarité au monde du travail.
- **S'appuyer sur une culture de l'assurance de la qualité:** Le [cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels \(CERAQ\)](#) s'appuie sur un ensemble de descripteurs indicatifs et d'indicateurs de référence communs pour l'assurance de la qualité dans l'EFP qui sont appliqués tant au niveau du système qu'au niveau des prestataires, selon le contexte national. Les points de référence nationaux (PRN) du CERAQ ont un rôle à jouer pour rassembler toutes les parties prenantes nationales et régionales et contribuer à développer davantage et mettre en œuvre le cadre CERAQ.



Le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ) et le système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)

La recommandation du Conseil en matière d'EFPP de novembre 2020 remplace les précédentes recommandations sur le CERAQ et le système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET), adoptées en 2009.

Le CERAQ établit un cadre de référence en vue d'aider les États membres à améliorer la qualité de leurs systèmes d'EFPP et à accroître la transparence des dispositions en matière d'assurance de la qualité dans l'EFPP. Au cours de ses 10 années de mise en œuvre, le CERAQ a encouragé des réformes des systèmes nationaux d'assurance de la qualité, même s'il n'a pas contribué de manière significative à l'amélioration de la transparence de ces dispositifs. En outre, il a principalement été appliqué dans l'EFPP initial en milieu scolaire.

Le CERAQ est renforcé par un cadre CERAQ mis à jour, y compris dans la recommandation en matière d'EFPP, qui souligne la qualité des résultats d'apprentissage, la certification et l'évaluation, la consultation des parties prenantes, le rôle des enseignants et des formateurs, la formation en milieu professionnel, l'apprentissage numérique et la flexibilité. Les examens par les pairs de l'assurance de la qualité au niveau européen sont introduits pour les systèmes d'EFPP afin d'améliorer l'apprentissage mutuel, de rendre l'assurance de la qualité plus transparente, et de renforcer la confiance mutuelle entre les États membres.

L'ECVET a été établi pour améliorer la reconnaissance, la capitalisation et le transfert des acquis des apprentissages. Il entendait soutenir la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la création d'un système européen de crédit d'apprentissages dans l'EFPP. L'ECVET a contribué à améliorer la mobilité grâce à l'utilisation et à la documentation d'unités d'acquis d'apprentissages. Le concept des points ECVET ne s'est toutefois pas généralisé, et l'ECVET n'a pas débouché sur l'élaboration d'un système européen de crédits pour l'EFPP.

La recommandation du Conseil a remplacé la recommandation établissant l'ECVET en incluant les principes clés de l'ancien instrument ECVET liés à la flexibilité, tandis que les outils qui favorisent la mobilité des étudiants de l'EFPP (le contrat pédagogique et l'accord de partenariat) seront davantage développés dans le cadre d'autres instruments de l'UE (par ex. Erasmus+). Le [système européen de transfert et d'accumulation de crédits \(ECTS\)](#) continuera à être utilisé pour les certifications professionnelles, au niveau tant post-secondaire que supérieur.

Les mesures prises par les États membres, soutenues par la coopération européenne en matière d'EFPP et les principes susmentionnés, devraient faire de l'EFPP une option modulable, flexible et attractive fondée sur l'égalité des chances et une culture de l'assurance de la qualité. Plus particulièrement, les mesures devraient :

- **Promouvoir et soutenir des partenariats durables pour la gouvernance de l'EFPP**, au niveau régional et sectoriel, selon le contexte national et, le cas échéant, au moyen de partenariats public-privé. Les mesures devraient associer les partenaires sociaux et toutes les parties prenantes concernées, y compris :
 - les établissements d'EFPP;
 - les secteurs d'activité et les entreprises de toutes tailles;
 - les services pour l'emploi publics et privés;
 - les enseignants et les formateurs de l'EFPP, ainsi que leurs représentants;
 - les organismes intermédiaires (tels que les chambres de l'industrie, du commerce et de l'artisanat);
 - les organisations professionnelles et sectorielles;
 - les coordonnateurs nationaux de la garantie pour la jeunesse, du FSE+ et des autres initiatives de l'UE;
 - le secteur des technologies de l'information;
 - les centres d'excellence professionnelle (CEP);
 - les grappes d'entreprises, les organisations d'apprenants et de parents, ainsi que les autorités locales, régionales et nationales.

La coopération entre les parties prenantes de l'EFP au niveau national est essentielle pour garantir des réformes bien conçues et mises en œuvre qui soient bien comprises par les praticiens et les autres parties prenantes.

- **Utiliser au mieux les outils de transparence:** Les mesures prises devraient utiliser les outils tels que le cadre européen des certifications, l'Europass, l'ESCO et l'ECTS pour faciliter la reconnaissance des compétences, des certifications et des acquis de périodes d'apprentissage effectuées à l'étranger. Grâce à l'Europass, par exemple, les apprenants peuvent consigner leur expérience, leurs compétences et leurs qualifications dans un profil en ligne et accéder à une orientation professionnelle, des informations sur des

expériences de la mobilité et des certifications numériques, recevoir des suggestions et chercher des offres d'emploi ou de formation.

- **Utiliser au mieux les fonds et instruments de l'UE soutenant les réformes et/ou les investissements dans le domaine de l'EFP.** Les mesures devraient stimuler de nouveaux investissements dans l'EFP de la part des secteurs public et privé. Voir la section «Financement» pour des exemples de fonds et instruments de l'UE.
- **Définir des mesures qui s'appuient sur des dispositions nationales et des cadres financiers existants avant mai 2022** (les «plans nationaux de mise en œuvre»). Ces mesures devraient mettre l'accent sur l'intégration de la numérisation et de la durabilité environnementale dans l'ensemble du secteur de l'EFP.



La [communauté des praticiens européens de l'EFP](#) de la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe, par exemple, vise à renforcer la communauté de l'EFP dans l'UE. En mettant l'accent sur l'apprentissage en ligne/à distance, les compétences «vertes», l'inclusion sociale, et la mobilité des apprenants, elle aide les praticiens comme les enseignants, les formateurs et les tuteurs en entreprise à connaître les initiatives politiques au niveau européen et à collaborer pour trouver des outils et des ressources intéressants pour l'offre d'EFP.

Engagements concrets au niveau national

La [déclaration d'Osnabrück](#), qui énonce l'engagement à mettre en place différentes mesures basées sur la recommandation en matière d'EFP d'ici 2025, a été adoptée par les ministres en charge de l'EFP au sein des pays de l'UE27, de l'Espace économique européen/Association européenne de libre-échange et des pays candidats à l'adhésion, les partenaires sociaux européens et la Commission européenne. Les associations de prestataires d'EFP et les représentants des apprenants de l'UE ont également soutenu cette déclaration.

Elle complète la recommandation du Conseil en définissant des mesures concrètes pour la période 2021–2025 au niveau national et européen, en ciblant quatre domaines prioritaires:

- **Résilience et excellence grâce à un EFP flexible, inclusif et de qualité:** Un EFP flexible et résilient peut s'adapter aux perturbations et transformer les problèmes en opportunités. Il peut ainsi favoriser l'innovation, la productivité et la résilience de nos économies et de nos sociétés aux niveaux local, régional, national et européen. Alors que l'EFP permet aux citoyens de faire face au changement, il devrait aussi leur permettre de façonner ce changement. L'innovation dans l'EFP est étroitement liée aux questions des nouvelles compétences, des programmes d'études, des méthodes d'apprentissage et des outils de prévision.
- **Instauration d'une nouvelle culture de l'apprentissage tout au long de la vie:** Une nouvelle culture de l'apprentissage

tout au long de la vie implique que les personnes peuvent bénéficier d'une orientation professionnelle tout au long de leur vie. Elle doit également les aider à participer à des programmes d'EFP inclusifs et de qualité, et acquérir des compétences clés pour gérer activement leur phases d'éducation, de formation et d'emploi avec le soutien des parties prenantes.

- **Durabilité:** Les entreprises, les organisations du secteur privé et les initiatives de la société sont des facteurs importants pour parvenir à la durabilité. L'EFP initial et continu devraient tenter d'intégrer des compétences pour la durabilité dans leurs règlements et pratiques. Des avancées dans le domaine de la technologie stimulent également la croissance de secteurs tels que l'éducation et la formation. Des environnements d'apprentissage numériques et de source ouverte peuvent rendre l'éducation au développement durable plus accessible.
- **L'espace européen de l'éducation et de la formation et la dimension internationale de l'EFP:** La mondialisation des marchés et les tendances démographiques demandent de moderniser et d'adapter les systèmes et les établissements d'EFP aux niveaux national, régional et sectoriel. Il représente toutefois un bon potentiel de renforcer l'Europe en tant que pôle d'éducation et de formation.

La déclaration constitue un engagement clair des États membres à améliorer les systèmes d'EFP dans l'UE au cours des prochaines années, en synergie avec les principes et actions de la recommandation du Conseil en matière d'EFP.



5

Actions et initiatives pour soutenir les États membres

L'UE œuvre de manière continue pour soutenir les États membres dans leurs réformes d'EFP. L'UE entend encourager la coopération entre les États membres et faciliter la coordination dans les domaines de l'emploi et de l'EFP, tout en respectant pleinement la responsabilité des États membres quant au contenu et à l'organisation de ces formations.

Un certain nombre d'initiatives de l'UE proposent des outils utiles et un soutien aux parties prenantes de l'EFP, et peuvent aider les États membres à améliorer la qualité et la transparence de leurs systèmes d'EFP et à faire de la vision de l'UE dans ce domaine une réalité en Europe.

Centres d'excellence professionnelle (CEP)

Les [CEP](#) sont des réseaux de collaboration transnationaux destinés à stimuler l'innovation et l'excellence dans l'EFP. Ils regroupent un large éventail de partenaires locaux et régionaux, y compris des prestataires d'EFP (aux niveaux secondaire de deuxième cycle et supérieur), des employeurs, des centres de recherche, et des partenaires sociaux, afin de cocréer des «écosystèmes de compétences». Ce faisant, ils contribuent à une économie innovante, inclusive et durable.



L'initiative des CEP est alignée sur la stratégie en matière de compétences et l'espace européen de l'éducation, et vise à établir 100 CEP, soutenus par un financement d'Erasmus, entre 2021 et 2027. Elle soutient les États membres, les partenaires sociaux et les prestataires d'EFP dans la mise en œuvre des objectifs de la recommandation du Conseil en matière d'EFP et de la déclaration d'Osnabrück.

Les CEP ont suscité l'intérêt de nombreux partenaires du monde entier – plus de 1 700 organisations issues de 55 pays ont répondu à l'appel Erasmus+ 2021 – ce qui montre leur potentiel à soutenir l'internationalisation de l'EFP européen et l'instauration de partenariats à long terme avec des organisations au-delà de l'Europe. Les CEP peuvent jouer un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de l'UE visant à faire de l'Europe un point de référence d'ordre mondial pour des compétences de haute qualité.

Compétences «vertes» et numériques

L'UE a souligné l'importance des actions visant à promouvoir les transitions écologique et numérique afin de rendre l'économie européenne plus juste, résiliente et durable. Cette double transition est au cœur du programme politique de la Commission, comme en témoignent la stratégie européenne en matière de compétences à l'horizon 2020, le plan d'action en matière d'éducation numérique et le pacte vert pour l'Europe.

Les établissements et les systèmes d'EFP sont bien placés pour faciliter le perfectionnement et la reconversion, qui sont une condition essentielle à une transition juste et inclusive.

Erasmus+ et la [facilité pour la reprise et la résilience](#) (composante de NextGenerationEU) peuvent être exploités pour préparer les citoyens qui suivent l'EFP à saisir les occasions qui se présentent sur le marché du travail et qui découlent de cette double transition.

En outre, des cours intensifs de formation numérique seront également promus, et DigComp (le cadre de compétences numériques de l'UE) sera mis à jour pour refléter les développements technologiques nouveaux et émergents comme l'intelligence artificielle, la «datafication» de tous les aspects de la vie, et les compétences «vertes». Un [cadre de compétences similaire sur la durabilité](#) a été développé afin de proposer une compréhension commune des compétences clés nécessaires à la transition écologique.

[SELFIE](#) (pour «Self-reflection on Effective Learning by Fostering the use of Innovative Educational technologies», en français «outil d'autoréflexion sur l'apprentissage efficace grâce à la promotion de l'utilisation de technologies éducatives innovantes») est un outil qui soutient la numérisation des écoles. Il est disponible gratuitement et peut être personnalisé par les écoles, y compris les établissements d'EFP, pour comprendre et intégrer la technologie numérique dans leurs pratiques d'enseignement et d'apprentissage. SELFIE regroupe des avis anonymes d'étudiants, d'enseignants et de directeurs d'écoles grâce à des questionnaires sur la manière dont la technologie est utilisée dans leur établissement. L'outil génère ensuite un rapport sur les points forts et faibles de l'école dans son utilisation de la technologie.

En octobre 2021, l'UE a lancé une [extension](#) de SELFIE qui cible l'apprentissage en milieu professionnel. Ce nouveau module intègre les opinions des formateurs en entreprise, en plus des apprenants, des enseignants et des directeurs d'école. Il permet aux établissements d'EFPP et aux entreprises de formation de discuter ensemble de la meilleure manière de numériser l'éducation et la formation qu'ils offrent. Pour l'instant, cette extension est disponible dans les 24 langues officielles de l'UE dans le cadre de l'outil principal SELFIE.

Une meilleure aide à l'apprentissage

Des initiatives telles que la garantie pour la jeunesse, [l'Alliance européenne pour l'apprentissage \(EAfA\)](#) et les [Services d'aide à l'apprentissage](#) regroupent des gouvernements et des parties prenantes afin de renforcer l'aide à l'apprentissage et accroître la sensibilisation et les engagements pris pour améliorer l'EFPP.

L'EAfA renouvelée encourage des coalitions nationales, accompagne les PME et renforce la participation des partenaires sociaux, y compris au niveau sectoriel. Elle mobilise également les autorités locales et régionales, et soutient la représentation des apprentis dans les États membres. Elle encourage des apprentissages écologiques, numériques et inclusifs qui profitent aux employeurs et aux jeunes, créant ainsi une main-d'œuvre qualifiée dans un large éventail de secteurs. Les services d'aide de l'Alliance veillent à améliorer la qualité des apprentissages en Europe en fournissant des ressources en ligne et des opportunités de mise en réseau, permettant aux personnes de se connecter, d'apprendre et d'agir.

Aussi bien l'EAfA que les services d'aide à l'apprentissage seront renforcés et stimulés par l'UE.

Semaine européenne des compétences professionnelles (VET Week)

Depuis 2016, la [Semaine européenne des compétences professionnelles](#) (VET Week) rassemble des organisations locales, régionales et nationales pour célébrer les réalisations de l'EFPP en Europe. Cet événement annuel sensibilise au potentiel de l'EFPP à créer des emplois et soutenir des carrières, et il permet également d'échanger des informations et des bonnes pratiques.



Durant cette Semaine de l'EFPP (VET Week), de nombreux événements et activités sont organisés par des partenaires dans toute l'Europe autour d'un thème annuel qui reconnaît l'importance de l'EFPP et des compétences. Différents experts viennent prendre la parole et partager leurs points de vue avec les participants aux conférences ou aux échanges en ligne. La Semaine décerne également des Prix pour l'excellence en matière d'EFPP qui mettent en lumière des personnes et des organisations inspirantes.

Profils professionnels de base européens

Les profils professionnels de base européens sont un autre élément innovant de l'excellence et de l'internationalisation en matière d'EFPP. Ils peuvent définir un ensemble commun d'acquis d'apprentissage, permettant d'élaborer des programmes d'enseignement et de formation professionnels, de qualifications, et de micro-certifications conjoint. Ces profils peuvent faciliter la mobilité des apprenants et des travailleurs, en favorisant également la reconnaissance automatique des qualifications et des acquis d'apprentissage d'EFPP à l'étranger. Ils feraient partie de la plateforme Europass et seraient complétés le cas échéant par du contenu professionnel numérique.

Examens par les pairs de l'assurance de la qualité au niveau du système de l'enseignement et de la formation professionnels

Les examens par les pairs sont un type d'apprentissage volontaire mutuel qui vise à rendre les systèmes d'assurance de la qualité plus transparents et efficaces. La recommandation en matière d'EFPP présente les examens par les pairs de l'assurance de la qualité au niveau du système d'EFPP comme une mesure concrète visant à renforcer la confiance et la transparence entre les États membres et à améliorer l'apprentissage mutuel dans l'UE. L'UE travaillera avec les États membres pour accroître la transparence des avancées nationales en matière d'EFPP grâce à des examens par les pairs de l'assurance de la qualité, en s'appuyant sur le travail du CERAQ, qui a contribué à plusieurs réformes dans les systèmes nationaux de l'assurance de la qualité.

Micro-certifications

Une micro-certification désigne un dossier des acquis d'apprentissage d'un apprenant suite à un petit volume d'apprentissage. La recommandation du Conseil en matière d'EFPP appelle la Commission européenne à «étudier le concept de micro-certification et l'utilisation de cet outil». Les micro-certifications permettent une acquisition ciblée et flexible de compétences pour répondre aux besoins nouveaux et émergents de la société et du marché du travail, tout en ne remplaçant pas les certifications traditionnelles. Les micro-certifications peuvent être conçues et délivrées par différents prestataires dans différents cadres d'apprentissage formels, non formels et informels.

En décembre 2021, une proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil relative aux micro-certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité a avancé une définition et un format communs pour décrire les micro-certifications, ainsi qu'un ensemble de principes pour les concevoir et les délivrer. Ces éléments de base peuvent être utilisés par les fournisseurs de micro-certifications dans l'UE, y compris les prestataires d'EFP continu, afin de renforcer la confiance, la qualité et l'adoption des micro-certifications.

Financement

Le financement de l'UE joue un rôle clé dans la concrétisation des mesures décrites ci-dessus et dans la garantie que l'EFP peut être suffisamment développé et renforcé dans les États membres.

Les fonds et les programmes de l'UE tels que NextGenerationEU et ses piliers, la facilité pour la reprise et la résilience et REACT-EU, le FSE+, Erasmus+, le Fonds européen de développement

régional, InvestEU, Horizon Europe, Interreg, le programme pour une Europe numérique, le mécanisme pour une transition juste, et le Fonds européen agricole pour le développement rural sont disponibles pour soutenir la réalisation des engagements nationaux envers le futur de l'EFP.

Le programme Erasmus+ pour 2021–2027 comprend également un financement pour soutenir la mobilité internationale de près de 2 millions d'apprenants et de membres du personnel de l'EFP, ainsi qu'un budget de 400 millions d'euros pour financer 100 réseaux de CEP durant cette période.

Ces opportunités de financement peuvent contribuer à renforcer le soutien aux apprentissages, à la numérisation des établissements d'EFP, et aux réformes en matière d'EFP afin d'améliorer les programmes de reconversion, en particulier pour ceux qui travaillent dans des secteurs fortement affectés par la pandémie de COVID-19.



Si vous êtes une partie prenante de l'EFP, ces initiatives offrent un soutien, des conseils et des outils utiles pour nous aider à concrétiser ensemble la vision globale de l'UE pour l'avenir de l'EFP. L'EFP est essentiel pour garantir que les citoyens européens disposent des compétences nécessaires aux emplois d'aujourd'hui et de demain.

En suivant la voie tracée par la recommandation, telle que présentée dans cette brochure, les États membres peuvent contribuer aux transitions écologique et numérique de l'Europe, tout en veillant à ce que chacun et chacune en Europe puisse accéder à un enseignement, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, afin de pouvoir participer pleinement à la société, à la transition vers le marché du travail et, au final, s'épanouir dans sa carrière.

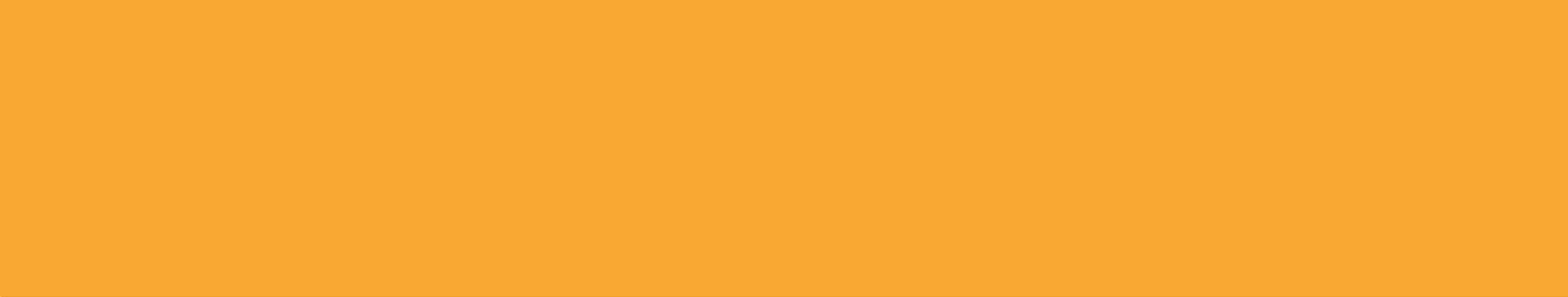


6

Annexe

	Apprenants inscrits en EFP secondaire de deuxième cycle par rapport au total d'apprenants de l'enseignement secondaire de deuxième cycle ⁵			Taux d'emploi des jeunes diplômés de l'EFP (20-34 ans)			Taux d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement général (20-34 ans)		
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	2017	2018	2019	2018	2019	2020	2018	2019	2020
EU27	48,1	48,4	48,4	79,0	79,1	76,1	63,7	62,8	58,3
Belgique	57,8	56,8	56,2	76,7	77,1	76,5	43,9	61,6	61,3
Bulgarie	50,7	52,9	52,1	66,4	73,5	69,6	68,6	63,0	59,3
Tchéquie	72,4	71,3	70,5	87,7	86,8	84,8	80,6	75,9	68,5
Danemark	38,9	37,7	37,3	85,0	84,7	84,5	77,1	77,1	79,1
Allemagne	45,6	46,5	48,1	92,4	93,4	93,4	68,7	66,8	61,4
Estonie	40,7	40,1	39,8	76,6	86,2	79,9	68,8	62,6	63,9
Irlande	n/a	35,7	27,6	76,9	75,9	73,5	71,5	69,9	56,0
Grèce	28,8	28,5	29,1	50,5	50,9	43,7	45,2	51,3	48,4
Espagne	35,3	35,8	36,4	70,0	66,0	50,3	64,1	53,6	51,5
France	39,9	39,3	39,3	72,2	68,8	68,5	47,2	50,8	43,0
Croatie	69,6	69,2	69,0	68,8	73,9	73,7			
Italie	55,3	53,6	53,0	53,9	56,6	53,3	36,2	38,3	37,0
Chypre	16,7	16,7	16,9	67,3	70,2	59,0	69,4	73,8	68,8
Lettonie	38,6	38,9	38,9	75,8	65,6	70,2	73,4	74,2	72,9
Lituanie	27,4	26,8	26,1	79,2	67,3	56,8	75,6	69,6	53,0
Luxembourg	61,6	61,6	61,9	95,4	100,0		71,9	73,7	73,4
Hongrie	23,0	38,0	44,0	87,1	86,3	80,0	75,7	71,7	69,4
Malte	27,1	28,5	27,7	91,0	91,2	89,5	91,2	86,0	88,0
Pays-Bas	68,2	67,5	67,5	87,9	90,4	84,7	89,1	78,7	58,6
Autriche	68,6	68,4	68,8	87,3	88,0	85,4	77,4	64,0	69,6
Pologne	51,7	52,1	52,5	78,4	78,9	78,0	72,5	71,0	65,7
Portugal	40,7	39,7	39,0	77,4	76,0	73,0	69,7	70,9	69,1
Roumanie	56,2	56,2	56,2	69,0	67,7	68,7	62,8	63,6	60,4
Slovénie	70,9	70,9	70,8	84,5	79,1	71,6	66,6	77,3	57,9
Slovaquie	68,9	67,8	67,5	84,7	84,6	80,7	84,3	86,8	69,3
Finlande	71,6	71,6	68,7	78,5	80,4	74,6	76,9	82,9	76,4
Suède	34,1	35,4	35,2	88,0	87,4	85,3	79,4	83,0	77,5

⁵ Veuillez noter que le code de couleurs des colonnes du tableau correspond aux couleurs utilisées dans les Graphiques 1 et 2.



Office des publications
de l'Union européenne